

## IV

Le temps que Mde de Maintenon consacrait ainsi au gouvernement de Saint-Cyr n'était cependant que les moments qu'elle pouvait dérober aux devoirs qui la retenaient à la Cour auprès de son royal époux. Si elle ne monta pas sur le trône, et ne fut toujours en apparence que la marquise de Maintenon, elle n'en fut pas moins pour Louis XIV l'épouse la plus fidèle, la plus affectueuse, l'amie la plus sûre et la plus constante. Aussi le roi se passait-il difficilement de sa compagnie. Elle fut la confidente de ses tristesses et de ses inquiétudes. Elle le consola et le soutint dans les revers qui marquèrent la fin de son règne, et dans les chagrins domestiques qui affligèrent la vieillesse du grand roi. Elle travailla surtout au bien de son âme, et grâce à elle Louis XIV édifia par la pratique des vertus chrétiennes ceux qu'il avait d'abord scandalisés par ses désordres.

On a représenté Madame de Maintenon comme ayant exercé de fait, sinon d'office, l'empire d'une royauté absolue et ayant vu à ses pieds Louis XIV et toute sa cour. Mais le caractère du grand roi, tel que décrit par les historiens, n'indique pas un homme disposé à se laisser dominer par une femme, eût-elle été la plus sage et la plus aimable. D'un autre côté la correspondance de Mde de Maintenon nous prouve qu'elle n'avait naturellement que de l'aversion pour la politique et pour les intrigues de la Cour. Cependant on ne saurait méconnaître l'influence qu'elle exerça sur Louis XIV. Il la consultait souvent sur les questions qu'il débattait avec ses ministres. Mais il y a loin de là au rôle omnipotent qu'on veut lui attribuer. "Son pouvoir, comme le dit avec justesse un de ses biographes, fut celui d'une femme prudente dont le mari sait apprécier le bon jugement."

On a surtout reproché à Madame de Maintenon d'avoir persécuté les huguenots, et d'avoir contribué par ses conseils à la *révocation de l'édit de Nantes*. Cette accusation, qui est encore très accréditée auprès des protestants, est fautive et injuste, et elle est réfutée par des témoignages qu'on ne saurait taxer de partialité.

Voltaire écrivait à Formey : " Pourquoi dites vous que